

Juillet 2019



Les vagues de chaleur font partie des extrêmes climatiques les plus préoccupants au regard de la vulnérabilité de nos territoires et de l'évolution attendue de leur fréquence et leur intensité au XXI^{ème} siècle.

Les vagues de chaleur sont définies ici comme 5 jours consécutifs avec une température maximale supérieure de 5 degrés à la normale 1976-2005.

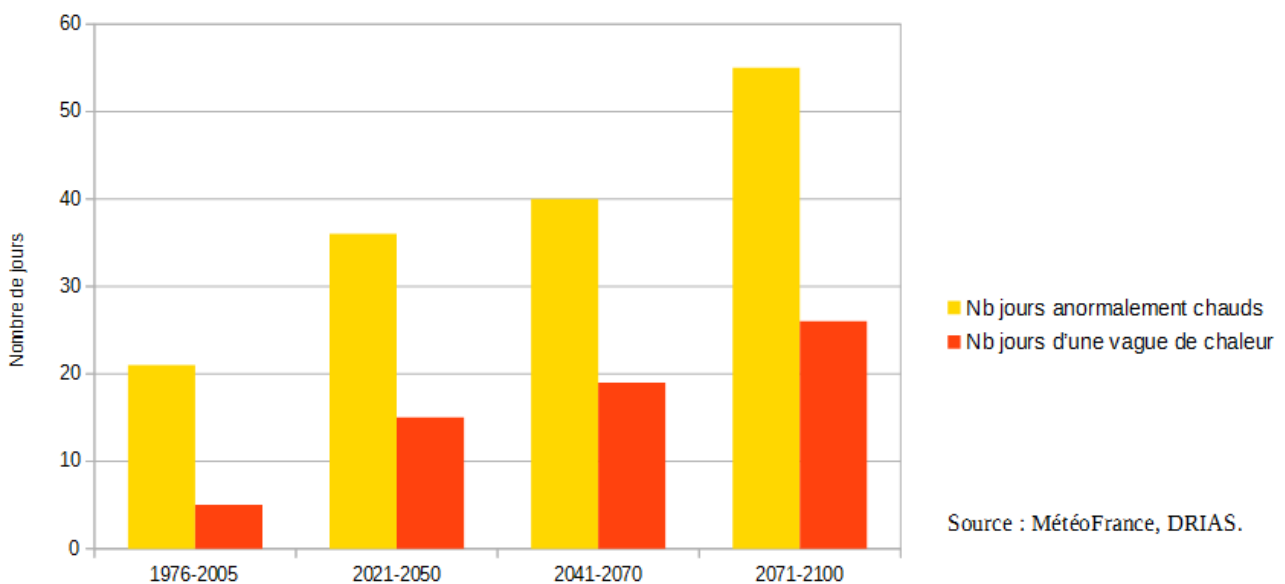
3 fois plus de jours de vagues de chaleur en 2050 en Loir-et-Cher

En Loir-et-Cher, alors que l'on comptait en moyenne 5 jours de vagues de chaleur sur la période 1976-2005, les projections climatiques montrent que ce nombre pourrait tripler à l'horizon 2021-2050. Il faut s'attendre aussi à une chaleur estivale qui démarre plus tôt et qui s'arrête plus tard, de mai à octobre en moyenne. Les observations en France et en Europe montrent que les vagues de chaleur sont plus intenses, plus fréquentes et plus longues depuis environ 30 ans.

Sans politique climatique, le réchauffement pourrait atteindre 4 °C à la fin du siècle.

En région Centre-Val de Loire, les projections climatiques montrent une augmentation de la température moyenne annuelle jusqu'aux années 2050 (de +1,3 °C à +2 °C), quel que soit le scénario. Au-delà, la poursuite du réchauffement diffère significativement selon le scénario considéré. Le seul qui stabilise le réchauffement est un scénario qui intègre une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂.

Modélisation du nombre de jours anormalement chauds par an (au printemps et en été) en Loir-et-Cher



Notes : Scénario RCP 4,5, qui correspond à une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Jours anormalement chauds : dont la température max est supérieure de 5 degrés à la normale.

Adaptation : une mobilisation nécessaire de tous les acteurs

Afin de limiter l'effet des canicules, la végétation mais aussi les surfaces perméables et les zones humides participent à la réduction des îlots de chaleur à toutes les échelles (quartier, ville, zone rurale), procurant ombre et fraîcheur grâce à l'évapotranspiration. Les zones boisées urbaines sont par exemple 2 à 8 °C plus fraîches que le reste de la ville. En agriculture, les pratiques associant arbres et cultures permettent de réduire les stress thermiques et hydriques.

Un second Plan National d'Adaptation au Changement Climatique a été adopté par le Gouvernement fin 2018, qui vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur ces enjeux.

La DDT contribue pleinement au portage des politiques d'adaptation dans les territoires au travers de son action en matière d'aménagement du territoire, d'habitat, de préservation des ressources naturelles et agricoles, de prévention des risques naturels et d'accompagnement des collectivités dans la transition énergétique.

Pour en savoir plus :

- <http://www.drias-climat.fr/>
- <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/le-climat-futur-en-france>
- <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-changement-climatique-a3361.html>
- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux>
- <https://www.cerema.fr/fr/activites/transition-energetique-climat>

Directrice de la publication : Estelle Rondreux

Rédacteur en chef : Joël Martine

Auteur : Cécile Dormoy

Conception : Maguy Baudin

Direction Départementale des Territoires

Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective

17 quai de l'Abbé Grégoire – 41 012 Blois cedex

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>